

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 18 mai à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Thibault CALMARD, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Gérard ROURE, Frédéric CHAZELLE

Absent (1) : Guy CHAZOT

Procuration (1) : Guy CHAZOT a donné procuration à Sandrine HAUTEVILLE

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Yvan CARRET

Date convocation : 07/05/2024

**12 ► VENTE DE BOIS SECTIONNAL LA VALETTE**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande formulée par les habitants du hameau de la Valette de vendre du bois du sectionnal pour reconstituer de la trésorerie.

Deux propositions ont été transmises. Une par la société ABIES-BOIS, une par la société BROUSSE-GERPHAGNON.

L'offre la mieux-disante est celle de la société BROUSSE-GERPHAGNON ; elle comprend la coupe de pins pour sciage (de 25 €/m<sup>3</sup> à 42 €/m<sup>3</sup>), la coupe de pins pour palettes (20 €/m<sup>3</sup>) et la coupe d'hêtres (20 €/m<sup>3</sup>).

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

↳ **accepte** la proposition de la SARL BROUSSE-GERPHAGNON pour la coupe de 40 à 50 m<sup>3</sup> de bois sur la parcelle B540 selon le détail donné ci-dessus mais en excluant la coupe d'hêtres

↳ **charge** M. Le Maire de signer la convention avec la SARL BROUSSE-GERPHAGNON

↳ **donne** tout pouvoir au Maire pour entreprendre toutes les démarches relatives à ce dossier

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus*

*Au registre sont les signatures,*

*Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Michel ROCHE

